

Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en juin 2016

Chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C (demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi) est menée afin de mieux connaître les motifs de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé.

En juin 2016, 554 400 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont sortis des catégories A, B, C, qu'ils soient ensuite restés inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie D ou E (demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de rechercher un emploi) ou non. Selon l'enquête, parmi eux, 37,6 % ont repris un emploi et 19,4 % sont entrés en formation.

3,4 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C fin mai 2016 sont sortis de ces catégories au cours du mois de juin 2016 pour reprendre un emploi. Ce taux est stable par rapport au trimestre précédent ainsi que sur l'année.

Parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sortis pour reprendre un emploi en juin 2016, 66,1 % ont accédé à un emploi durable (CDI, autre contrat de 6 mois ou plus, mise à son compte) et 84,8 % étaient encore en emploi trois mois après leur sortie, en septembre 2016.

Au deuxième trimestre 2016, le taux de sortie pour reprise d'emploi reste stable et la part des sorties pour formation s'accroît nettement

En juin 2016, 554 400 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) sont sortis de ces catégories, qu'ils soient restés inscrits sur les listes de Pôle emploi (en catégorie D ou E) ou non. Parmi eux, 37,6 % ont repris un emploi (soit -2,4 points par rapport au trimestre précédent et -5,1 points sur un an ; tableau 1). Ainsi, après avoir augmenté entre mars et septembre 2015, la part des reprises d'emploi dans les sorties a diminué au deuxième trimestre 2016.

Tableau 1

Répartition des sorties par motif réel et taux de sortie par motif réel

En % sauf mention contraire, données CVS

	Répartition des sorties par motif réel*			Taux de sortie par motif réel**		
	Juin 2015	Mars 2016	Juin 2016	Juin 2015	Mars 2016	Juin 2016
Reprise d'emploi	42,7	40,0	37,6	3,4	3,4	3,4
Formation	12,7	13,6	19,4	1,0	1,1	1,7
Retraite	1,1	1,8	2,1	0,1	0,2	0,2
Arrêt de recherche d'emploi temporaire.....	8,0	7,2	7,3	0,6	0,6	0,6
Non-renouvellement volontaire de la demande.....	2,9	2,9	3,2	0,2	0,2	0,3
Non-renouvellement accidentel de la demande.....	8,8	10,5	9,0	0,6	0,7	0,7
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	18,2	17,5	16,1	1,3	1,4	1,4
Radiation administrative	1,4	2,3	1,8	0,1	0,2	0,2
Autre motif de sortie	4,1	4,2	3,5	0,3	0,4	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	7,7	8,2	8,8
Nombre de sorties (CV5-CJ0) (en milliers)	493,8	512,0	554,4	-	-	-

* La part des reprises d'emploi dans les sorties des catégories A, B, C rapporte le nombre de sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi au cours du mois *m* au nombre de sorties de ces catégories, tous motifs confondus, ce même mois.

** Le taux de sortie pour reprise d'emploi un mois *m* rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m-1* et sortis de ces catégories pour reprise d'emploi au cours du mois *m* au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m-1*.

Champ : * sorties des catégories A, B, C ; ** demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Tableau 2

Taux de sortie pour reprise d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

En %, données CVS

	Juin 2015	Mars 2016	Juin 2016
Ensemble	3,4	3,4	3,4
Sexe			
Hommes.....	3,5	3,5	3,8
Femmes.....	3,3	3,3	3,1
Âge*			
Moins de 25 ans.....	5,6	6,0	6,0
De 25 à 49 ans.....	3,5	3,5	3,6
50 ans ou plus.....	1,7	1,7	1,6
Ancienneté en catégories A, B, C**			
Moins d'un an.....	4,5	4,6	4,5
Un an ou plus.....	2,2	2,2	2,3

* L'âge est calculé en fin de mois.

** L'ancienneté est calculée par rapport au mois de sortie.

Lecture : parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C fin mai 2016, 3,8 % des hommes sont sortis de ces catégories en juin 2016 pour reprise d'emploi.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Cette baisse de la part des reprises d'emploi dans l'ensemble des sorties des catégories A, B, C est à relier à la forte progression du nombre de sorties des listes pour formation, au 2^e trimestre 2016, en lien avec les mesures du plan « 500 000 formations supplémentaires » : 19,4 % des demandeurs d'emploi sont sortis en juin 2016 pour entrer en formation ; cette part progresse de 5,8 points sur le trimestre et de 6,7 points sur un an (graphique 1).

Fin mai 2016, en France métropolitaine, 5 428 300 demandeurs d'emploi étaient inscrits en catégories A, B, C et 3,4 % d'entre eux sont sortis de ces catégories au cours du mois de juin 2016 pour reprendre un emploi (tableau 1, graphique 2). Ce taux de sortie pour reprise d'emploi reste stable sur le trimestre et sur l'année.

L'écart entre les taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes et des femmes se creuse à nouveau mi-2016

En juin 2016, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 3,8 % pour les hommes et de 3,1 % pour les femmes (tableau 2 et graphique 3). Sur le trimestre, ce taux a augmenté de 0,3 point pour les hommes et baissé de 0,2 point pour les femmes (mêmes évolutions sur un an).

Le taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi dépend fortement de l'âge : en juin 2016, il est de 6,0 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 3,6 % pour les 25- 49 ans et 1,6 % pour les 50 ans ou plus (tableau 2 et graphique 4). Sur le trimestre, ce taux est resté stable pour les moins de 25 ans, a augmenté de 0,1 point pour les 25-49 ans et a baissé de 0,1 point pour les 50 ans ou plus. Sur un an, il s'est nettement redressé pour les demandeurs d'emploi les plus jeunes (+0,4 point) et est resté quasi-stable pour les autres tranches d'âge.

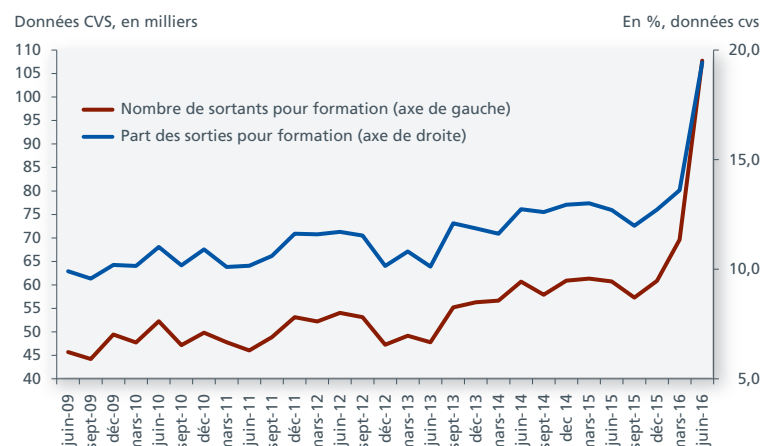
Tableau 3
Type de contrat et temps de travail des emplois occupés à la sortie

En %, données CVS

	Juin 2015	Mars 2016	Juin 2016
Emploi durable*	66,1	66,7	66,1
Type de contrat			
CDI.....	34,3	35,2	34,0
CDD, saisonnier, vacation.....	36,3	33,8	34,6
Intérim	13,8	14,0	15,4
Contrat aidé.....	9,1	10,9	9,5
À son compte	5,8	5,4	5,5
Autres.....	0,6	0,7	0,8
Temps de travail			
Temps plein.....	73,5	72,6	74,2
Temps partiel.....	26,5	27,4	25,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

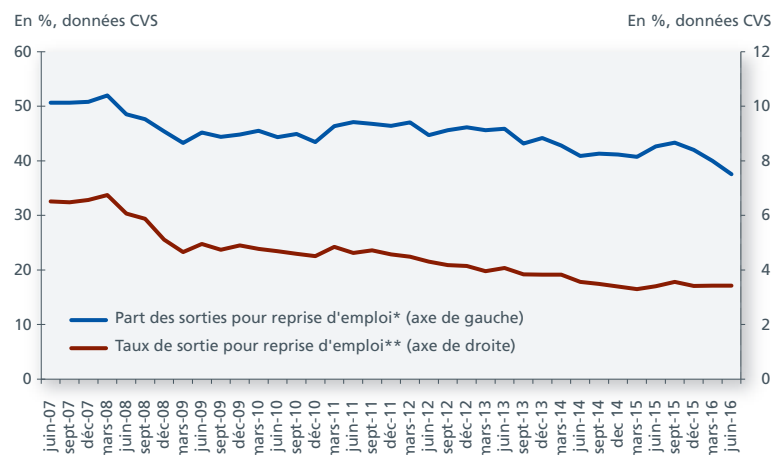
* CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de six mois ou plus et mise à son compte.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.
Source : Pôle emploi-Dares, enquête Sortants.

Graphique 1
Sorties des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C pour formation



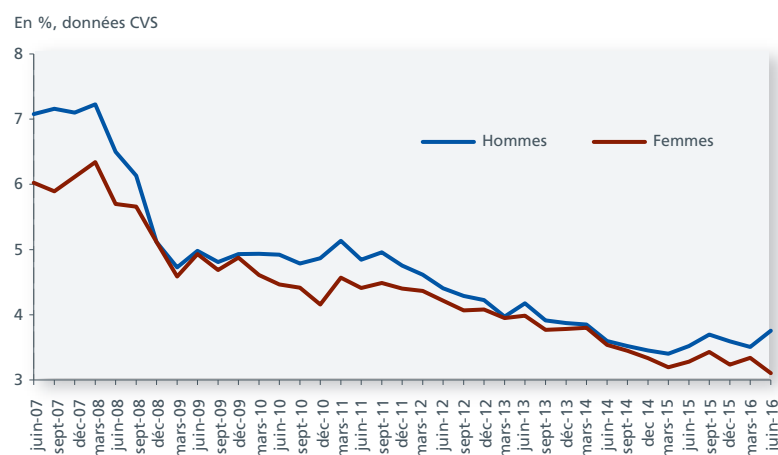
Lecture : en juin 2016, près de 108 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C sont sortis des listes de Pôle emploi pour suivre une formation ; ils représentent 19,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C ce mois-là.
Champ : sorties des catégories A, B, C ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 2
Part et taux de sortie pour reprise d'emploi



Champ : * sorties des catégories A, B, C ; ** demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 3
Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi est nettement plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis au moins un an en catégories A, B, C) : il s'élève à 2,3 % en juin 2016, contre 4,5 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an (tableau 2 et graphique 5). Sur le trimestre, le taux de sortie pour reprise d'emploi a augmenté de 0,1 point pour les demandeurs d'emploi de longue durée et a baissé de 0,1 point pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an (1).

Les deux tiers des emplois occupés à la sortie sont durables

Parmi les demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C en juin 2016 pour reprendre un emploi, 66,1 % ont accédé à un emploi durable (2). Cette part est en baisse par rapport au trimestre précédent (-0,6 point) mais reste stable sur un an (tableau 3 et graphique 6). Ce sont en particulier les CDI et contrats aidés qui reculent ce trimestre (-1,2 point et -1,4 point, quasi-stables sur un an), alors que les contrats d'intérim progressent (+1,4 point après -0,8 point en mars 2016, et +1,6 point sur un an).

74,2 % des emplois occupés par les sortants de juin 2016 sont à temps plein. Cette part est en hausse de 1,6 point sur le trimestre (+0,7 point sur un an).

84,8 % des sortants pour reprise d'emploi de juin 2016 sont encore en emploi 3 mois après leur sortie (graphique 6).

Valérie Bernardi (Dares), Christel Poujouly (Pôle emploi).

(1) L'ancienneté en catégorie A,B,C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, en catégories A,B,C. Une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

(2) CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mise à son compte.

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



Pour en savoir plus

- [1] [Les séries trimestrielles sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.](#)
- [2] Bernardi V. (2015), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2014. La baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi se poursuit », *Dares Résultats* n° 90, décembre.

DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : Selma Mahfouz

Rédactrice en chef : Anne Delahaye

Secrétariat de rédaction : Marie Avenel, Thomas Cayet

Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

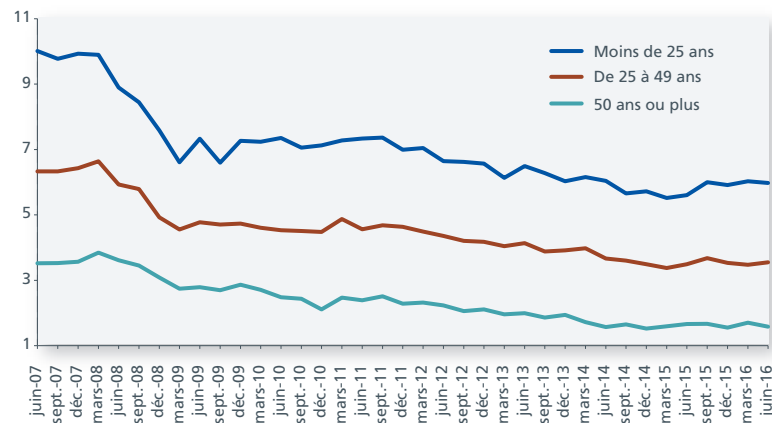
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.
ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Graphique 4

Taux de sortie pour reprise d'emploi par âge

En %, données CVS



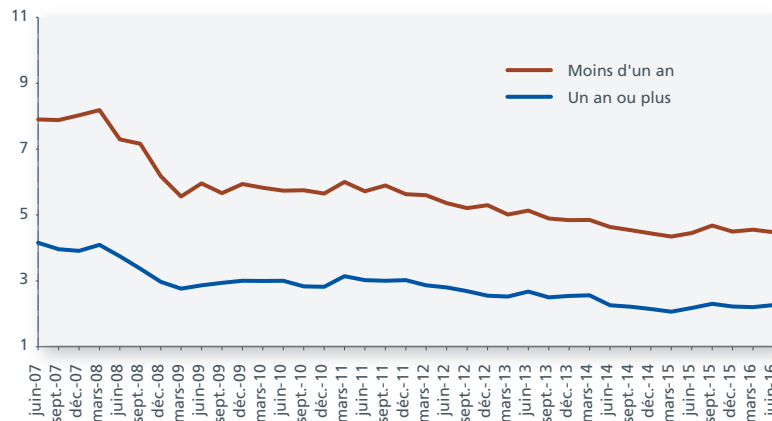
Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 5

Taux de sortie pour reprise d'emploi par ancienneté en catégories A, B, C

En %, données CVS



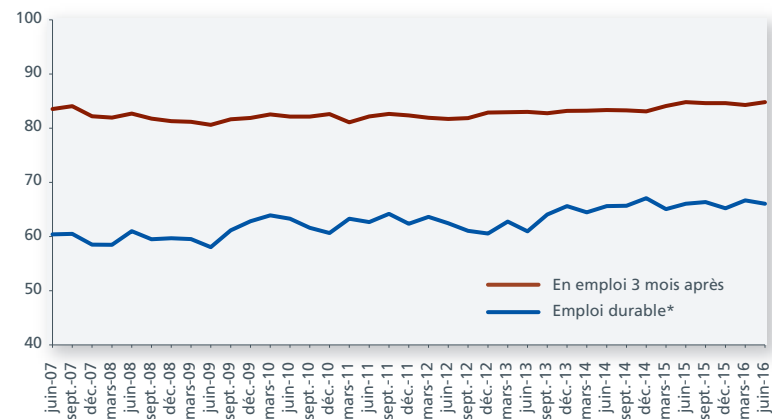
Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 6

Part des sortants pour reprise d'emploi en emploi durable* et en emploi trois mois après leur sortie

En %, données CVS



* CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de six mois ou plus et mise à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, enquête Sortants.

L'enquête Sortants des listes de Pôle emploi

Depuis le 2^e trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C afin de mieux connaître les motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, la STMT (statistique mensuelle du marché du travail), sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, enregistre les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi et ne comptabilise donc que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi et, en cas de reprise d'emploi, ne fournit aucune information sur l'emploi retrouvé. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. Ainsi, environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et un peu plus d'un quart de celles sorties pour radiation administrative ont en fait repris un emploi.

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du dernier mois du trimestre (mars, juin, septembre et décembre), trois mois après leur sortie. Certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi, d'autres le sont encore, mais en catégorie D ou E. Sont considérées l'ensemble des sorties de catégories A, B, C sur le mois, même celles de courte durée. Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être en emploi à leur sortie : les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles qui sont sorties à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis. Sont hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation ou retraite.

Les motifs réels de sortie des catégories A, B, C sont reconstitués à partir de deux sources : l'enquête Sortants pour les personnes interrogées et la STMT pour les autres. Les sorties pour reprise d'emploi correspondent aux demandeurs d'emploi qui déclarent être sortis pour ce motif ou qui déclarent être sortis pour un autre motif (hors formation, retraite, maladie, invalidité ou vacances) et sont en emploi le mois de la sortie.

Comme toute statistique établie à partir d'une enquête, les parts et taux de sortie par motif sont estimés avec une marge d'incertitude liée à la taille de l'échantillon. Chaque trimestre, environ 15 000 personnes étaient interrogées en France métropolitaine dans le cadre de l'enquête Sortants, jusqu'à la vague des sortants de décembre 2015. À compter de la vague des sortants de mars 2016, environ 7 000 personnes sont interrogées en France métropolitaine. Pour juin 2016, la part des sorties pour reprise d'emploi dans l'ensemble des sorties est estimée à 39,6 % (donnée brute) avec une précision, à 95 %, de plus ou moins 0,8 point. Cela signifie qu'il y a 95 % de chances pour que la part des sorties pour reprise d'emploi qui serait mesurée sur l'ensemble des sortants (et non plus sur un échantillon) soit comprise entre 38,8 % et 40,4 %.

Les comportements de sortie présentent un caractère saisonnier. Pour tenir compte de cette saisonnalité et du fait que les quatre mois d'enquête ne sont pas nécessairement représentatifs de ce qui se passe sur l'année, les données sont désaisonnalisées et calées sur les volumes de sorties CVS-CJO estimés à partir de la STMT. Chaque année, pour la publication relative aux sortants de septembre, les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) sont actualisés pour tenir compte de l'année écoulée.

Définition des catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie statistique	Définition
A	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
B	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (<i>i.e.</i> de 78 h ou moins au cours du mois)
C	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (<i>i.e.</i> de plus de 78 h au cours du mois)
D	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
E	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Retraite	Départ en retraite (et entrée en dispense de recherche d'emploi jusque fin 2011)
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, invalidité, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire, service civique
Non-renouvellement volontaire de la demande*	N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de télé-actualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, problème de carte de séjour, refus, autres

* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.